Vingt-septième Année. — N° 1

Prix du numéro : 10 centimes

Vendredi 5 Janvier 1912

Bureaux : Rue de la Serre, 58



LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE SUISSE

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois
Suisse	Fr. 6.—	Fr. 3.—
Union postale	» 12.—	» 6.—

Les abonnements étrangers se paient d'avance

Paraissant le Mercredi et le Samedi à la Chaux-de-Fonds

On s'abonne à tous les bureaux de poste

ANNONCES

suisses 20 ct., offres et demandes de place 10 ct. la ligne, étrangères 25 centimes la ligne

Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, 51, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger

Les boîtes contrôlées

Total de tous les bureaux.

1910

	Boîtes or	Boîtes argent	Total
Janvier	56,913	186,708	243,621
Février	60,932	219,585	280,517
Mars	64,520	225,335	289,855
Avril	70,641	235,183	305,824
Mai	59,417	206,794	266,211
Juin	63,738	218,716	282,454
Juillet	67,396	210,477	277,873
Août	73,465	223,242	296,707
Septembre . .	67,079	218,469	285,548
Octobre . . .	69,604	233,551	303,155
Novembre . .	73,486	247,485	320,971
Décembre . .	69,504	253,038	322,542

1911

	Boîtes or	Boîtes argent	Total
Janvier	59,142	194,696	253,838
Février	65,828	220,344	286,172
Mars	70,287	247,060	317,347
Avril	63,315	204,748	268,063
Mai	69,939	230,384	300,323
Juin	67,063	232,028	299,091
Juillet	68,692	227,400	296,092
Août	74,824	235,983	310,807
Septembre . .	68,522	233,094	301,616
Octobre . . .	74,636	242,989	317,625
Novembre . .	74,874	241,560	316,434
Décembre . .	70,000	239,501	309,501

Bureau de la Chaux-de-Fonds.

1910

	Boîtes or	Boîtes argent	Total
Janvier	39,734	3,262	42,996
Février	41,799	5,088	46,887
Mars	43,902	3,651	47,553
Avril	49,984	3,734	53,718
Mai	40,087	3,707	43,794
Juin	43,216	4,355	47,571
Juillet	48,613	4,495	53,108
Août	52,427	3,963	56,390
Septembre . .	47.208	3,861	51,069
Octobre . . .	49,370	4,282	53,652
Novembre . .	52,300	3,464	55,764
Décembre . .	49,263	4,788	54,051

1911

	Boîtes or	Boîtes argent	Total
Janvier	40,446	2,701	43,147
Février	46,009	2,753	48,762
Mars	46,746	2,737	49,483
Avril	43,907	5,095	49,002
Mai	47,993	5,124	53,117
Juin	44,076	5,925	50,001
Juillet	46,731	5,524	52,255
Août	50,938	4,569	55,507
Septembre . .	45,574	5,817	51,391
Octobre . . .	50,403	4,890	55,293
Novembre . .	52,116	3,964	56,080
Décembre . .	49,470	3,251	52,721

Bureau de Bienne.

1910

	Boîtes or	Boîtes argent	Total
Janvier	3,330	19,078	22.408
Février	4,141	21,736	25,877
Mars	4,093	23,864	27,957
Avril	4.437	22,916	27,353
Mai	4,096	20,620	24,716
Juin	4,573	24,404	28,977
Juillet	4,504	26,794	31,298
Août	5,070	25,961	31,031
Septembre . .	4,385	22,452	26,837
Octobre . . .	4,671	26,164	30,835
Novembre . .	4,917	27,374	32,291
Décembre . .	4,888	27,347	32,235

1911

	Boîtes or	Boîtes argent	Total
Janvier	4,553	20,870	25,423
Février	4,638	23,842	28,480
Mars	5,111	26,553	31,664
Avril	4,076	23,640	27,716
Mai	4,908	27,541	32,449
Juin	4.991	29,083	34,074
Juillet	4,393	28,878	33,271
Août	5,137	29,938	35,075
Septembre . .	4,955	24,857	29,812
Octobre . . .	4,886	29,453	34.339
Novembre . .	5,094	29,835	34,929
Décembre . .	4,956	29,311	34,267

Bureau du Locle.

1910

	Boîtes or	Boîtes argent	Total
Janvier	9,285	8,858	18,143
Février	9,110	8,725	17,835
Mars	10,214	7,729	17,943
Avril	10,217	9,417	19,634
Mai	10,358	9,687	20,045
Juin	9,778	11,289	21.067
Juillet	9,168	9,151	18,319
Août	10,781	11,116	21.897
Septembre . .	10,028	9,749	19,977
Octobre . . .	9,818	10,119	19,937
Novembre . .	10,760	10,124	20,884
Décembre . .	10,028	10,629	20,657

1911

	Boîtes or	Boîtes argent	Total
Janvier	9,607	10,064	19,671
Février	9,694	10,411	20,105
Mars	11,726	11,769	23,495
Avril	9,434	10,575	20,009
Mai	11,124	11,270	22,394
Juin	11,665	12,608	24,273
Juillet	11,319	9,698	21,017
Août	12,380	13,097	25,477
Septembre . .	11,822	11,654	23.476
Octobre . . .	12,643	12,557	25,200
Novembre . .	11,834	11,778	23,612
Décembre . .	10,240	11,698	21,938

	1910	1911
Boîtes or	796.695	827.122
» argent . .	2.678.583	2.749.787
Total . .	3.475.278	3.576.909

La différence en faveur de 1911 est donc de 30.427 boîtes or et de 71.204 boîtes argent.

Tableau des boîtes poinçonnées pendant les 10 dernières années

Années	Boîtes or	Boîtes argent	Total
1902 . . .	544.559	2.738.613	3.283.172
1903 . . .	556.017	2.456.971	3.012.988
1904 . . .	599.008	2.688.429	3.287.437
1905 . . .	661.745	2.977.194	3.638.939
1906 . . .	818.565	3.408.131	4.226.696
1907 . . .	657.502	3.138.127	3.795.629
1908 . . .	565.679	2.123.875	2.689.554
1909 . . .	628.728	2.301.409	2.930.137
1910 . . .	796.695	2.678,583	3.475.278
1911 . . .	827.122	2.749.787	3.576.909

Boîtes de montres or et argent en retour du contrôle anglais en 1909: 376.419, en 1910: 486.426. — Le chiffre de l'année 1911 n'est pas encore connu.

L'année 1911 au point de vue économique et financier

— Du *Journal de Genève*. —

Le phénomène économique le plus saillant de 1911 est ce que l'on appelle le renchérissement de la vie, c'est-à-dire, en substance, la hausse des produits de la terre et de l'élevage. Accentuée par la sécheresse exceptionnelle de l'été, cette hausse a des causes générales, dont l'exposé ne tiendrait pas en quelques lignes et sur les quelles on n'est pas, d'ailleurs absolument d'accord. Ce qui est certain, c'est que cette élévation des prix des produits agricoles n'est que le retour à un état de choses, d'il y a cinquante ou soixante ans, auquel avait succédé une baisse affectant le revenu et la valeur vénale de la propriété foncière. La masse des consommateurs s'était habituée à cette dernière situation et la considérait comme intangible, Aujourd'hui, la terre et le paysan prennent leur revanche, et nous assistons à un déplacement de richesses.

De nombreuses et graves préoccupations politiques, dont plusieurs ne sont pas dissipées, ont joué aussi un rôle important dans l'histoire économique de 1911. Est-il besoin de rappeler les luttes constitutionnelles et les grèves d'Angleterre, les insurrections d'Albanie et du Mexi-

que, l'imbroglio marocain qui a paralysé les activités pendant six mois, les troubles de Perse, de Chine, et la guerre italo-turque.

Etrangers à la plupart de ces questions épineuses, les Etats-Unis ont eu leurs soucis intérieurs. Les épisodes de la bataille entre le gouvernement fédéral et les trusts, le refus d'accorder aux chemins de fer des relèvements de tarifs, la chute électorale du parti canadien de la réciprocité, ont eu leur répercussion sur le mouvement commercial et industriel du pays.

En jetant un regard sur cette période qu'on peut à bien des égards, qualifier de troublée, on est surpris de constater que, en somme, la tenue des marchés financiers a été satisfaisante et assez stable. Ils ont leurs jours de faiblesse. Rarement ils ont cédé à la panique et lorsque celle-ci s'est produite, elle a été de peu de durée. Le marché de Paris, surtout, a beaucoup perdu de sa nervosité de jadis : appuyé sur ses immenses ressources, il a acquis le calme de la force que ne possèdent pas d'autres marchés plus entreprenants peut-être — tels Berlin et New-York — mais de ce fait même presque toujours chargés et moins pourvus de disponibilités étendues et constantes.

Sans vouloir prophétiser, on est tenté de conclure de cette allure des Bourses en 1911 que le terrain y est bien préparé pour une reprise d'activité en 1912. A en juger par le nombre d'affaires à l'étude et en préparation, cette opinion serait même assez répandue.

Mais les circonstances se prêteront-elles à un réveil durables des échanges? C'est l'inconnu. Comme premières perspectives nouvelles, on enregistre l'imminence d'un lock-out des manufactures de coton du Lancashire et la probabilité d'une prochaine grève des mineurs d'Angleterre, ce qui n'est pas plus encourageant que l'aggravation de la situation en Chine et la persistance des hostilités en Tripolitaine. L'horizon demande à être un peu plus éclairci avant que l'entrain et la confiance reprennent largement.

Son « chez soi »

Il est une chose à laquelle l'homme tient par dessus tout; c'est l'indépendance. — L'homme veut être libre et pouvoir défendre sa liberté dans un inviolable asile. Et même les collectivistes qui veulent tout socialiser et mettre en commun, qui rêvent d'établir des réfectoires collectivistes et de grouper l'humanité dans des phalanstères, s'arrêtent pourtant au seuil du logement et acceptent que chacun ait une chambre pour coucher. Ils n'osent pas aller jusqu'au dortoir, où tous les sexes et tous les ménages seraient confondus. Le *home* le « chez soi » demeure intangible.

La raison en est simple. Les plus belles doctrines se briseraient devant la tendance si humaine à être maître chez soi, à conserver un lieu de refuge inviolable, comme les animaux sauvages eux-mêmes conservent leur tannière. C'est le minimum de propriété que l'on puisse réclamer. Mais il faut que ce refuge soit sûr, il faut qu'une règle absolue s'oppose à ce qu'il puisse être aliéné. Tel est le but que s'est proposé le législateur en établissant différentes lois, qui assurent au petit propriétaire d'une maison la possession certaine de son domaine. Ce sont les lois peut-être les plus importantes qui soient dans la législation pour la protection des travailleurs.

Qui ne sait qu'une grève dure beaucoup plus longtemps et éclate beaucoup plus facilement dans les mines que dans d'autres industries? Pourquoi? Tout simplement parce que les ouvriers mineurs possèdent en propre une maison, ou bien sont logés dans des cités appartenant aux compagnies et dont ils savent qu'ils ne seront pas expulsés. Parce qu'ils possèdent en outre un jardin qui leur fournit quelques ressources pour la nourriture, sans compter le porc que chacun élève et qui sera la première victime d'une grève qui semblera devoir se prolonger. Le porc, mis au saloir, permettra au mineur d'attendre la conclusion de la grève sans trop souffrir de la misère et de la faim.

Le gréviste ordinaire est dans de toutes autres conditions. Il est vite à bout de résistance, parce qu'il n'a ni avances, ni provisions, ni crédit. Sa liberté sera moins facilement défendue.

Des monographies intéressantes ont été faites des pêcheurs de la pointe du Finistère et on en est arrivé à comparer deux types de pêcheurs tout voisins par la distance, très éloignés sous le rapport des conditions d'existence, les pêcheurs d'Audierne et ceux de la pointe du Raz, vulgairement appelés pêcheurs du Cap. Les premiers vivent dans un gros bourg et sont presque tous locataire. Ils n'ont pas d'avances et les années de disette de poisson leur sont dures à supporter. La plus atroce misère sévit alors. Les pêcheurs du Cap, au contraire, ont une maison, un enclos, un champ à cultiver. Ce sont des marins-pêcheurs paysans, et les années de détresse passent sur eux sans les atteindre. Il y a pénurie de poisson? Les voici devenus cultivateurs et se trouvant dans les mêmes conditions que tous les paysans de ce côté de la Bretagne. La pêche *donne-t-elle?* Alors leur femme continue à piocher la terre et ils détachent leur barque et redeviennent marins.

Le domicile, c'est l'indépendance. Le taudis, c'est la servitude. Le plus souvent nos ouvriers français vivent dans des taudis et sont dégoûtés d'y rentrer, alors qu'il y a des bars éclatants de luxe et inondés de lumière, où l'on est si bien et où l'on boit. C'est là qu'iront se perdre toutes les économies de la semaine. Un ouvrier trouve qu'il est toujours assez tôt pour rentrer dans une chambre sans air, sans lumière et sans propreté.

Si la classe dirigeante avait le sentiment de ses responsabilités et voulait lutter contre l'esprit de révolution et d'anarchie qui souffle dans la classe ouvrière, c'est à la construction d'habitations ouvrières à bon marché qu'elle devrait se consacrer.

On commence à le comprendre.

Voici, par exemple, au Conseil municipal de Paris, un rapport de M. Henri Rousselle, conseiller municipal, sur les mesures susceptibles de développer la construction d'habitations à bon marché pour familles nombreuses.

Une enquête très précise, organisée par les services de l'Hôtel-de-Ville, a montré que les logements avaient haussé de prix de telle manière, de 1900 à 1910, qu'il faudrait remonter fort loin dans l'histoire du logement à Paris pour trouver des précédents. Cette hausse a été surtout forte pour les petits logements; de 19, 15 % pour les logements de moins de 250 fr.; de 15, 79 pour les logements de 250 à 500 fr.; de 11, 47 pour les logements de 500 à 999 fr.; de 8, 37 pour les logements de 1000 à 2500 fr.

La hausse s'accentue chaque jour. Depuis 1910, elle a atteint un chiffre égal à la moitié de celui qu'on avait déjà constaté de 1900 à 1910, pendant dix ans. Dans certains quartiers, la hausse de 1910 à 1911 a dépassé la hausse de 1900 à 1910. Et la hausse n'a pas encore atteint son point culminant, car, le plus souvent, le propriétaire attend le départ de son locataire pour majorer le loyer.

Si les loyers de certains quartiers populaires haussent démesurément, fait remarquer M. Henri Rousselle dans son rapport, c'est parce que la ville de Paris améliore sans cesse les conditions de la vie collective dans ces quartiers, qu'elle y perce de nouvelles voies, qu'elle les dote de moyens de communication rapides et à bon marché. Il n'est pas téméraire d'avancer que le Métropolitain a modifié complètement les conditions de vie à Paris et a fait disparaître les distances.

C'est aussi parce que le nombre des petits logements vacants dans Paris diminue depuis quelques années avec une rapidité étonnante. De 42.571 en 1899, il passe à 31.186 en 1906, 20.807 en 1908, et 10.795 aujourd'hui. En 1899, on comptait 26.226 logements de moins de 500 fr. vacants; aujourd'hui, il n'y en a plus que 6182, et cette diminution existe dans tous les arrondissements.

Cette crise du logement frappe particulièrement les classes les moins riches et surtout les familles nombreuses.

Un grand nombre de villes étrangères se sont trouvées dans le même cas et ont paré à semblable crise, soit en construisant elles-mêmes des maisons pour les citoyens les plus pauvres et les familles les plus nombreuses, comme Londres, la plupart des villes anglaises et Zurich, soit en venant en aide à l'initiative privée, comme en Allemagne, soit enfin en substituant à l'administration municipale une société-paravent « à caractère nettement démocratique et philanthropique », comme l'a fait Milan et comme Lyon veut l'entreprendre.

L'important est de faire quelque chose et de venir en aide à ces malheureuses familles qui, au nombre de 4000 par an, sont éliminées de la ville et ne trouvent plus à s'y loger. S'il est une œuvre belle à réaliser et bonne à faire fructifier, c'est évidemment celle-là!

(L'Emancipation.)

Chronique des assurances

M. Le Cointe, de Genève, vient de jouer, dit la *Gazette de Lausanne*, un vilain tour à M. Latour, de Neuchâtel.

Grand défenseur de la loi sur l'assurance, M. Latour a présenté, à l'assemblée des délégués du parti radical suisse, à Berne, le 3 décembre dernier, un rapport dont le *National Suisse* a publié de copieux extraits.

De son côté M. Le Cointe vient de faire paraître un « exposé de la loi fédérale sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents », datée de Genève, octobre 1911.

Chose étrange, le texte de M. Latour et le texte de M. Lecointe sont identiques.

On croyait jusqu'ici que M. Latour avait des idées à lui et un langage à lui. Ne serait-il qu'un écho de M. Le Cointe?

Les défenseurs de la loi reprochent à leurs adversaires de se contredire. Avec le système Latour, on s'expose évidemment beaucoup moins à pareille mésaventure. Ils ne sont qu'un cœur et qu'une âme!

Mais c'est bien la première fois que M. Le Cointe aura fait la joie d'une assemblée radicale. Tout vient à point à qui sait attendre.

— Dans une réponse qu'il publie sous forme de lettre au *National Suisse*, M. Latour dit entre autre :

« 1. Dans l'assemblée des délégués du parti radical-démocratique suisse, à Berne, j'ai parlé librement, en mon nom personnel et en partisan loyal et convaincu de la loi fédérale sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents.

« 2. Lorsque, à la veille de l'assemblée de Berne, vous m'avez demandé, M. le rédacteur, de vous envoyer mon rapport, n'ayant pas rédigé mes notes, je ne pouvais mieux faire que

de vous adresser les bonnes feuilles de la brochure de M. Le Cointe, brochure à laquelle j'ai collaboré, et qui renferme un exposé clair et précis de nos arguments en faveur de la loi. »

Puis, faisant allusion à la demande qui lui fut faite par un avocat de la Chaux-de-Fonds, d'organiser une conférence contradictoire, M. Latour répond en résumé :

« Je ne vois nullement la nécessité de discuter une question aussi importante dans une conférence écourtée et incomplète, et de mettre aux prises deux orateurs ainsi que deux adversaires en champ clos. »

Tout le monde ne partagera pas cette opinion.

Du droit de propriété des marques de fabrique aux Etats-Unis

L'enregistrement d'une marque de fabrique n'est pas nécessaire pour qu'elle soit protégée comme telle, et d'autre part, cet enregistrement par lui-même ne confère au propriétaire aucun droit spécial à la marque. L'enregistrement est avantageux pour le propriétaire d'une marque à bien des égards, spécialement pour lui permettre d'établir l'époque précise à laquelle il a commencé à l'utiliser, et d'invoquer l'assistance des tribunaux contre les contrefacteurs: toutefois, même non déposée, une marque est parfaitement valide, et son propriétaire peut être protégé contre toute imitation en vertu des principes du droit commun.

Celui qui a fait le premier usage d'une marque en est le légitime propriétaire, alors même qu'elle pourrait être déposée subséquemment par quelqu'un d'autre. Ce point a été tranché récemment par une décision de la Cour d'appel des U. S. La marque en litige était « Princesse », pour plastrons de chemises, enregistrée par le plaignant en 1907; il fut prouvé dans l'instruction de l'affaire, que la marque en question avait déjà été employée sur une grande échelle, antérieurement à l'inscription, pour le même article, et la cour décida que le dépôt effectué par le plaignant était de nul effet.

Un autre point dont les propriétaires de marques devraient tenir compte, c'est qu'une marque doit être *apposée sur des marchandises*, et qu'elle doit permettre de découvrir le producteur de ces marchandises ou le lieu de fabrication. Nous doutons de l'utilité et même de la validité de quelques-unes des soi-disant marques, adoptées par certains fabricants, mais que ceux-ci n'emploient que rarement, sinon jamais, sur leurs produits, se bornant à les faire figurer sur leur papier à lettres et dans leurs réclames. Pour pouvoir être protégé, le propriétaire d'une marque doit pouvoir établir à quelle époque il l'a employée sur ses produits, et si cette marque réunit les conditions requises pour être protégée; si elle n'est pas composée seulement, par exemple, d'un nom géographique, ou qu'elle ne constitue pas simplement une qualification ou une description de la marchandise, le propriétaire n'a pas à craindre de voir ses droits atteints en aucune façon par un enregistrement subséquent de la même marque.

(Jewelers' Circular.)

L'affaire de Los-Angeles

Le grand jury fédéral chargé de l'enquête sur les frères MacNamara, a indiqué neuf nouveaux chefs d'accusation pour complicité, transport illégal de dynamite, etc., contre les frères MacNamara et contre trois autres meneurs ouvriers connus, y compris le secrétaire des ouvriers du bâtiment et le président de la Ligue pour l'exclusion des Asiatiques. Les trois meneurs ont été immédiatement arrêtés.

Bibliographie

Almanach de l'horlogerie et de la bijouterie, 1912. Ch. Gros, édit. — Prix 60 cent.

Cet intéressant opuscule ne comprend pas moins de 155 pages et contient un texte des plus variés, entre autre une étude sur les échappements des montres et des horloges, le tableau des principales marques de montres avec les adresses des fabricants et concessionnaires pour la Suisse, France et Belgique, et beaucoup d'autres renseignements nécessaires, qui rendent cet almanach très utile.

Le Mémo de l'horloger-bijoutier, par Ch. Gros. — Prix fr. 1.10.

C'est un recueil de tables, de barèmes et de renseignements pratiques, d'utilité journalière, à l'usage des horlogers et des bijoutiers, et qui ne devrait pas manquer sur l'établi de ces derniers.

La réparation des montres compliquées, par B. Hillmann, traduit par Ch. Gros. — Prix fr. 3.—.

L'horloger-rhabilleur doit être à même de se rendre compte d'un coup d'œil de l'état de la montre qu'on lui apporte à réparer et du temps approximatif qu'il lui faudra pour exécuter la réparation. Pour cela il faut, avant tout, qu'il ait une parfaite connaissance du mécanisme qu'il a sous les yeux, et qu'il sache reconnaître ce qui est bon et ce qui est mauvais dans le mécanisme. C'est dans le but de le guider dans l'appréciation de la qualité et de l'état des différentes montres compliquées, que ce livre a été écrit. C'est réellement un manuel d'instructions pratiques pour l'horloger.

La librairie Ernest Kuhn, à Bienne, est seule dépositaire en Suisse pour ces trois brochures.

Liste des dessins et modèles

Dépôts.

Nº 20203. 1er décembre 1911, 6 ½ h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Pendant de montre. — *Louis Trincano*, Besançon (France). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

Nº 20237. 11 décembre 1911, 7 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Mouvement de montre avec couvercle. — *A. Boichat-Jeanrenaud* & Co, Fleurier (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

Prolongations.

Nº 8310. 29 novembre 1901, 7 ¼ h. p. — (IIIe période 1911-1916). — 7 modèles (sur 9). — Mouvements de montres. — *Charles Hahn & Co*, Le Landeron (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds; enregistrement du 5 décembre 1911.

Nº 13732. 19 novembre 1906, 11 h. a. — (IIe période 1911-1916). — 1 modèle. — Montre-régulateur. — *Friedrich Mauthe G. m. b. H. Filiale* Zurich, Zurich (Suisse); enregistrement du 4 décembre 1911.

Nº 13782. 4 décembre 1906, 8 h. p. — (IIe période 1911-1916). — 1 dessin. — Emballages et articles de réclame. — *Société anonyme Louis Brandt & frère, Oméga Watch Co*, Bienne (Suisse). Mandataires: Herren et Guerchet, Genève; enregistrement du 7 décembre 1911.

Radiations.

Nº 3049. 17 mars 1896. — 2 modèles. — Calibre de montre.

Nº 13578. 6 octobre 1906. — 14 modèles. — Boîtes de montres et articles de bijouterie.

Nº 13587. 10 octobre 1906. — 3 modèles. — Ponts de barillet et pont de grand'moyenne pour montres.

Nº 13591. 11 octobre 1906. — 2 modèles. — Boîtes de montres décorées.

Nº 13600. 13 octobre 1906. — 1 modèle. — Boîte de montre décorée.

Nouvelles diverses

Exportations aux Etats-Unis. — D'après la statistique établie par le consulat américain, les exportations aux Etats-Unis et aux Philippines ont été, en 1911, de 3.870.000 fr. inférieures au chiffre de l'année précédente, qui s'élevait à 83.381.530 fr. Cette moins-value est causée par la diminution des exportations de la broderie.

Nouveau mode de paiement des impôts en France. — Le ministre des finances vient de réaliser une mesure mettant un nouveau mode de libération à la disposition des contribuables.

A partir du 1er janvier 1912, les clients de la Banque de France et des établissements de crédit pourront s'acquitter de leurs impôts directs par un simple ordre de virement sur leur compte de dépôt.

Il leur suffira de transmettre à leur banquier — avec cet ordre donné dans la forme habituelle — l'avertissement délivré, au moment de la publication du rôle par l'administration. S'ils préfèrent ne pas se dessaisir de cet avertissement, ils pourront en recopier les indications sur une fiche dont le modèle a été établi de manière à éviter toute chance d'erreur.

Le percepteur sera immédiatement avisé par les soins de la banque ou de l'établissement de crédit. Il adressera directement une quittance au contribuable et retournera, s'il y a lieu, à ce dernier, l'avertissement produit.

Ce système, très simple, permet à tout titulaire de compte de dépôt de solder sa dette envers le trésor, sans avoir à supporter ni les embarras d'un envoi de fonds, ni l'ennui d'un déplacement et d'une attente chez le comptable.

Ce système présente, en outre, l'avantage de régler tout un ordre considérable d'opérations sans mouvement de numéraire, par le jeu des virements.

La nouvelle mesure prise par M. Klotz complète la réforme qu'a réalisée au mois de juin dernier M. Caillaux en instituant les mandats-contributions. Cette mesure se relie d'autre part aux dispositions insérées dans la récente convention avec la Banque de France, en vue de favoriser la pratique des compensations.

Echange des mandats télégraphiques avec les Etats-Unis d'Amérique et le Canada. — A partir du 1er janvier 1912, l'échange de mandats télégraphiques est admis entre la Suisse, d'une part, et les Etats-Unis d'Amérique et le Canada, d'autre part. Le montant à payer doit être indiqué en monnaie de dollars; le montant maximum d'un mandat télégraphique a été fixé à 200 dollars. L'échange est opéré, du côté suisse, par la poste et, du côté de l'Amérique du Nord, par les soins de la Société allemande des télégraphes de l'Atlantique (Deutsch-Atlantische Telegraphengesellschaft), à Cologne, laquelle fait appel à la coopération de sociétés américaines des télégraphes; les administrations des postes des Etats-Unis d'Amérique et du Canada ne s'occupent pas du tout de l'exécution de ce service.

L'expéditeur d'un mandat télégraphique à destination des Etats-Unis d'Amérique ou du Canada doit payer le droit prévu pour les mandats de poste ordinaires, ainsi que la taxe du télégramme.

La transmission est effectuée par l'intermédiaire de bureaux d'échange ; fonctionnent comme tels du côté suisse: le bureau des télégraphes de Bâle, ainsi que le bureau du transit des mandats en cette ville ; du côté de l'Amérique du Nord: l'Agence de la Société allemande des télégraphes de l'Atlantique à New-York.

Contrôle fédéral des ouvrages d'or et d'argent

Poinçonnement du mois de Décembre 1911.

Bureaux	Boîtes de montres or	Boîtes de montres argent	Total
1. Bienne	4,956	29,311	34,267
2. Chaux-de-Fonds	49,470	3,251	52,721
3. Delémont	84	5,011	5,095
4. Fleurier	674	10,977	11,651
5. Genève	1,365	18,461	19,826
6. Granges (Soleure)	676	26,990	27,666
7. Locle	10,240	11,698	21,938
8. Neuchâtel	—	6,081	6,081
9. Noirmont	1,622	28,285	29,907
10. Porrentruy	—	22,801	22,801
11. Saint-Imier	913	20,922	21,835
12. Schaffhouse	—	1,814	1,814
13. Tramelan	—	53,899	53,899
TOTAL	70,000	239,501	309,501

Berne, le 3 Janvier 1912.

Bureau fédéral des matières d'or et d'argent.

Augmentation de 496 boîtes or et diminution de 13.537 boîtes argent sur le mois correspondant de 1910.

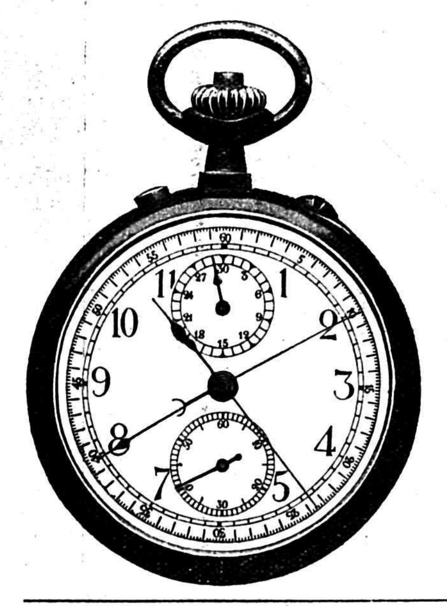
Cote de l'argent

du 4 Janvier 1912

Argent fin en grenailles . . . fr. 99.— le kilo

Argent fin laminé fr. 2.— par kilo de plus.

Change sur Paris . . . . . . fr. 100.33



ED. HEUER & Co

❋ BIENNE ❋

La Maison **principale** pour les **Rattrapantes.** 6360

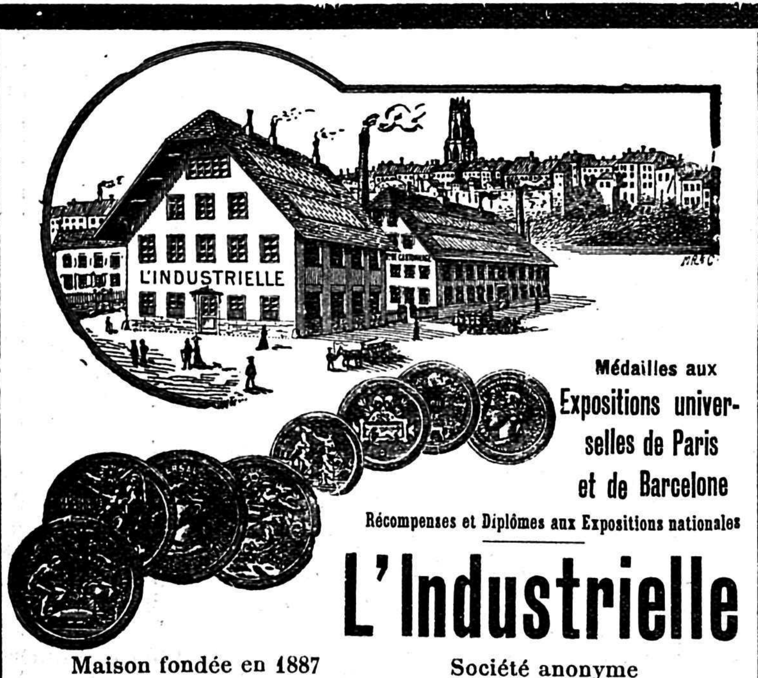
RATTRAPANTE 19 lignes, la plus sûre, la meilleur marché de toutes.

RATTRAPANTE 17 lignes, un vrai bijou, à fonctionnement absolument irréprochable et à prix défiant toute concurrence.

X 1710 U

40 années d'expériences dans les RATTRAPANTES garantissent notre qualité.

La fabrication par grandes séries réduit nos prix.



Médailles aux Expositions universelles de Paris et de Barcelone

Récompenses et Diplômes aux Expositions nationales

L'Industrielle

Maison fondée en 1887 Société anonyme

❋ Manufactures de Cartonnages ❋

en tous genres, pour toute industrie et pour tous pays

La plus importante des fabriques de **Cartonnages pour l'Horlogerie**

Procédés de fabrication patentés. — Machines et outillage de la dernière perfection.

Exécution prompte et soignée de tous les cartons, étuis, etc., se rapportant à cette industrie, à des prix défiant toute concurrence.

Spécialité de cartons avec intérieur molleton-veloutine extra.

La section des cartonnages pour l'Horlogerie occupe à elle seule **plus de 200 ouvriers et ouvrières.**

Stock continuel d'environ 500,000 cartons genres courants.

H 3114 F Directeur général: **H. Schmidlin.**

Pour adresse: **L'Industrielle, à Fribourg.** 6093

TAILLAGES

de pièces de remontoirs. Tiges garnies et pièces détachées. Filières pour vis. Procédés modernes. H 6950 J 6647

Alf. Pécaut & fils, Sonceboz J. B.

Erdmann **Kircheis** Aue (Erzgeb.)

Dans son genre de construction le plus important établissement du continent

Toutes machines outils et outillages

pour le travail des métaux en feuilles

Spécialité de presses pour l'Horlogerie

« 2 Grands Prix » H 20030 C 10

= Turin 1911 =



Manufacture AU LOCLE (SUISSE)

— C. BARBEZAT-BAILLOT —

GRANDS PRIX
Paris 1900 — Milan 1906

HORS CONCOURS
Bruxelles 1897 — Liège 1905

Spécialités: **RÉPÉTITIONS**, **CHRONOGRAPHE COMPTEUR**, PENDULETTES DE VOYAGE

H 20013 C 2

Constructeur des célèbres machines „DIXI"

Machines à fraiser, à meuler, à tailler, à sertir, etc. — Tours d'Outilleurs.

Fabrique d'Ebauches et de Finissages

= ED. HUGI =

à **Loveresse** près Reconvilier

Spécialité: Finissages et mouvements marchant, 18''', hauteur 28/12mes cylindre, verre et savonnette, **bascule** H 6782 J 6509 **à vue** et façon vue, à ponts et 3/4 platine à tirette ou targette.

Interchangeabilité parfaite. Prix très avantageux. Qualité garantie.

HERMANN FATTON, BIENNE

Aciers pour étampes, marque A. B. C.
Aciers rapide „Durex"
Aciers pour fraises extra
Aciers pour arbres
Aciers pour décolletages.
Aciers en pieds.
Aciers pour ressorts à boudin.
Acier Bessemer.
Aciers Simens-Martin.

H 1015 U 6320

Verres — Emaux — Cristaux colorés

APPERT FRÈRES

34, Rue des Chasses, **CLICHY** (Seine, France)

● **Emaux blancs et Couleurs** ●

pour applications sur cadrans.

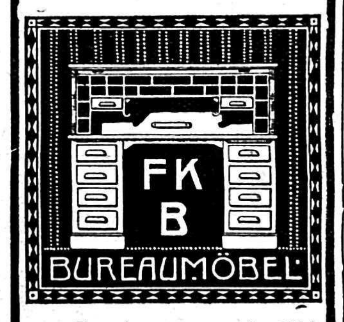
Recommandés: **Emaux blancs; ivoire,** etc.

Tarif franco sur demande.

Imprimerie de la **Fédération horlogère suisse** (Haefeli & Co), **Chaux-de-Fonds.**

E.D. Elias
HORLOGERIE EN GROS
EXPORTATION
12, Oude Turfmarkt
AMSTERDAM
HOLLANDE
H30035 C 176

Meubles de bureau
Classment vertical



Catalogues gratis 6544
Franz KUHN, Bienne

Diamantine, Saphirine
Ls. Bovet,
H 5433 N fabricant 6695
Neuchâtel
Maison fondée en 1890

Reichenberg & Co
Londres H 30038 C
s'intéressent toujours aux nouveautés pour le marché anglais, pour l'exportation, et aussi aux nouveaux calibres en toutes grandeurs. 5716



Contre-pivots
Rubis et Saphirs
Qualité soignée et courante.
Prix très avantageux. H...C
Spécialité de Polissages
Bombés balanciers
Gouttes et contre-pivots.
G. CASATI
Voghera (Italie.) 6222

On demande à acheter d'occasion un
bon pantographe
pour passages dans platines laiton.
Adresser offres s. chiffres **H 7104 J** à **Haasenstein & Vogler, St-Imier.** 8

On achèterait d'occasion un
mouton automatique à courroie
d'un poids de frappe de 200 à 250 kg.
Adresser les offres immédiatement s. chiffres **A 20013 L** à **Haasenstein & Vogler, Lausanne.** 1

Leçons écrites de compt. améric. Succès garanti. Prosp. gratis. **H. Frisch,** expert comptable, Zurich F. 21. H 151 Z 14

Agence en Douane de Bellegarde (Ain)
Fondée en 1882
JULIEN RIELÉ
— Successeur de Edm. Champod —

Seule agence s'occupant **exclusivement** des formalités en Douane et au Bureau de Contrôle; réexpédition et transit pour **Horlogerie, Bijouterie et Joaillerie.**
H 1302 X 5608 **Bureau de Genève, 15, rue du Rhône, 15.** Téléphone 37.97

FABRIQUE D'HORLOGERIE, LA CHAUX-DE-FONDS
G. Küng-Champod & Cie
Montres or pour Dames en tous genres et pour tous pays
Immense choix en fantaisies, boîtes, décors, dernière création. 5441
H 30010 C Joailleries, émail, guillochés. **Bon marché.**

Fabrique d'horlogerie compliquée
Walter Meylan, 4, Jacob Brandt, Chaux-de-Fonds
Répétitions à quarts et minutes syst. à tirages et poussoirs silencieux. - Chronographes, carillons, quantièmes, automates. - Nouveautés: Répétitions quarts et minutes 17 lig. extra plates. 3
«Concerto» déposé. Téléphone 713. Rhabillages. H 20010 C

Fabrique d'ébauches bien outillée pour fabriquer
des cercles d'agrandissement
de toutes grandeurs, se recommande pour prendre de nouvelles commandes dans ces articles.
Ecrire sous chiffres **H 10 U** à **Haasenstein & Vogler' Bienne.** 7

Technicum cantonal de Bienne
Mise au concours
Par suite de la démission du titulaire le poste de professeur de
théorie d'horlogerie et de dessin technique
à l'Ecole d'horlogerie du Technicum de Bienne **est mis au concours.**
Les postulants pourront s'adresser à la Direction du Technicum, à Bienne, pour tous les renseignements relatifs aux obligations et au traitement de cette place.
Les candidats sont priés de s'inscrire à la Direction de l'Intérieur du canton de Berne, à Berne, jusqu'au 13 janvier 1912, et de joindre à leur demande d'inscription les titres et les certificats dont ils disposent.
Berne, le 23 décembre 1911.
Le Directeur de l'Intérieur du canton de Berne:
H 2352 U 6763 **GOBAT.**



Huile **SINE DOLO**
H 20014 C Qualité extra-fine pr montres 9
Huile pr Barillets, Pendules et Boîtes à musique
Graisse pour mécanisme de Remontoirs
Fabriquées par **Ls ROSAT fils**
fabric. d'horlogerie soignée, LA CHAUX-DE-FONDS

La Fabrique de Ressorts
Jules Schweingruber, St-Imier
adresse à ses nombreux clients et amis ses meilleurs vœux de bonne année

Représentant
actif et sérieux, déjà introduit, désire s'adjoindre représentation d'une bonne maison faisant une partie de la montre (ébauches, boîtes, etc.) Bonnes références. Adresser offres sous **Y 16172 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 6710

FABRIQUE
avec force hydraulique à vendre ou à louer
à 5 minutes de la gare de Bienne.
Offres sous chiffres **H 13 U** à **Haasenstein & Vogler, Bienne.** 12

Employée de bureau
Demoiselle occupée dans un bureau depuis plusieurs années, connaissant la sténographie et ayant quelques notions de comptabilité, cherche place dans bureau de la localité. Bonnes références à disposition. Adress. offres s. J 16189 C à HAASENSTEIN & VOGLER, LA CHAUX-DE-FONDS. 6766

Chef d'atelier
capable, pour Balanciers ancre, **est demandé.**
Offres s. chiffres **H 7075 J** à **Haasenstein & Vogler, St-Imier.** 6788

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE FABRIQUE·DESSINS·MODÈLES.
OFFICE GÉNÉRAL FONDÉ EN 1888 LA CHAUX-DE-FONDS.
MATHEY-DORET Ingr. Conseil

Occasion!
Moteur électrique 1/2 HP, pour appareil à meuler, avec 2 meules, 25 fr.
» 1 » 23 »
garanti sur facture. L'appareil est repris en cas de non convenance. — Envoi contre remboursement. H 7033 X
Gander & Cie,
Quai St-Jean 20, Genève.

NÉGATIVES!
Ebauches de tiges de Rr. **pour négatives** et autres systèmes, ainsi que tous genres de décolletages **de précision,** sont fournis rapidement par
Rodé-Stucky
GENÈVE
6263 H4845X Rue de St-Jean 80

Italie
Représentant sérieux
demande représentation d'une importante fabrique pouvant fournir la montre 13 lig. argent, article courant. Références de 1er ordre.
Adresser offres s. chiffres **X 24285 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 6698

Voyageur
Un négociant en **horlogerie** et **bijouterie,** sérieux et expérimenté, visitant clientèle en Suisse et en Italie, **cherche à se placer** dans une bonne maison.
Ecrire s. chiffres **P 40439 X** à **Haasenstein & Vogler, Genève.** 6757

Plus de succès
pour vos offres, quand elles auront le caractère d'une lettre originale, écrite à la machine à écrire. A l'aide de mon **multicopiste,** je suis à même de fournir de semblables tirages en quantité illimitée et selon désir en deux teintes. Je me recommande pour la multicopie de recommandations, avis, circulaires, prix-courants. certificats, etc.
Mlle **M. Glas,** Progrès 49, La Chaux-de-Fonds. H 15002 C 6

EMPLOYÉE
Fabrique d'horlogerie du Jura demande une employée bien au courant de l'horlogerie pour la correspondance française et allemande — factures etc; aussi sténo-dactylographie. Certificats exigés.
Ecrire s. chiffres **T 24500 C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 6771

MONTRES OR
pour Dames
Henri MEYER
La Chaux-de-Fonds
H 30039 C Parc 104 5700

Demandez les prix et illustrations des montres
8 et 10 jours
à clés et remontoirs, tous genres d'échappements. 6666
Ed. Maire-Favre
H 30060 C **Les Brenets.**



Balancier
à bras, vis de 40 à 60, neuf ou usagé est demandé.
Ecrire sous **H 5518 N.** à **Haasenstein & Vogler, Neuchâtel** 6720

Tabourets
en bois (vis en fer). H395Q
6004 Fourn. **O. Heitz, Bâle.**



Acheveur-retoucheur
connaissant les échappements ancres et cylindres, occupant ce poste depuis plusieurs années, cherche place pour mi-janvier ou pour époque à convenir. Références et certificats à disposition.
Adresser offres par écrit s. chiffres **H 7106 J** à **Haasenstein & Vogler, St-Imier.** 11

PLAQUES TURQUES
Pitons Breguet
tous genres
Fritz GRANDJEAN
H 20016 C **Le Locle** 6770

On cherche
fabricant
pour mouvements 30 lig. pour application spéciale, sans boîte et sans cadran, réglés pendus et aux températures, variation moyenne, 5 secondes par 24 heures.
Ecrire sous chiffres **N 65 Y** à **Haasenstein & Vogler, Berne.** 13